



## Directives Label Talent Valable dès la saison 2021/2022

### Table des matières

<b>Art. 1 Clubs concernés</b> .....	<b>2</b>
<b>Art.2 Catalogue des critères</b> .....	<b>3</b>
Art. 2.1 Catégorie « Structure» .....	3
<b>Art. 3 Certification / récompenses</b> .....	<b>3</b>
<b>Art. 4 Encadrement du Label</b> .....	<b>3</b>
Art. 4.1 Structure générale des visites Label.....	3
Art. 4.2 Encadrement .....	3
<b>Art. 5 Devoirs des clubs</b> .....	<b>3</b>
Art. 5.1 Tâches, compétences et obligations.....	3
Art. 5.2 Délais.....	4
<b>Art. 6 Modalités de paiement</b> .....	<b>4</b>

**Art. 1 Clubs concernés**

Selon les dispositions réglementaires, certaines catégories sont soumises de manière contraignante au « Label Talent »

Peuvent participer :

Club	Région	U13-Elit	U15-Elit	U17-Elit	U20-Elit	No° équipes
Rapperswil-Jona Lakers	OS	U13-Elit	U15-Elit	U17-Elit	-	3
ZSC Lions	OS	U13-Elit	U15-Elit	U17-Elit	-	3
HC Davos	OS	U13-Elit	U15-Elit	U17-Elit	U20-Elit	4
EHC Kloten	OS	U13-Elit	U15-Elit	U17-Elit	U20-Elit	4
GCK Lions	OS	U13-Elit	U15-Elit		U20-Elit	3
EHC Winterthur	OS	U13-Elit	U15-Elit	-	-	2
EHC Dübendorf	OS	U13-Elit	U15-Elit	-	-	2
Thurgauer Young Lions	OS	U13-Elit	U15-Elit	-	-	2
EHC Bülach	OS	U13-Elit	-	-	-	1
EHC Urdorf	OS	U13-Elit	-	-	-	1
EHC Wetzikon	OS	U13-Elit	-	-	-	1
Lausanne 4 Clubs	SR	U13-Elit	U15-Elit	U17-Elit	U20-Elit	4
Gottéron MJ Sàrl	SR	U13-Elit	U15-Elit	U17-Elit	U20-Elit	4
HC Ajoie	SR	U13-Elit	U15-Elit			2
EHC Visp Lions / Valais-Wallis Future	SR	U13-Elit	U15-Elit			2
Genève Futur Hockey	SR	-	U15-Elit	U17-Elit	U20-Elit	3
HC La Chaux-de-Fonds	SR	-	U15-Elit		-	1
Genève-Servette HC Ass.	SR	U13-Elit	-	-	-	1
HC Sierre	SR	U13-Elit	-	-	-	1
Griffons / CPG / HCBG	SR	U13-Elit	-	-	-	1
HC Université Neuchâtel	SR	U13-Elit	-	-	-	1
HC Yverdon les Bains	SR	U13-Elit	U15-Elit	-	-	2
HC Valais Chablais Futur	SR	U13-Elit	U15-Elit	-	-	2
MCHC - PDS	SR	U13-Elit	-	-	-	1
SC Bern Future	ZS	U13-Elit	U15-Elit	U17-Elit	U20-Elit	4
HC Lugano	ZS	U13-Elit	U15-Elit	U17-Elit	U20-Elit	4
EV Zug	ZS	U13-Elit	U15-Elit	U17-Elit	U20-Elit	4
EHC Biel-Bienne Spirit AG	ZS	U13-Elit	U15-Elit	U17-Elit	U20-Elit	4
SCL Young Tigers	ZS	U13-Elit	U15-Elit	U17-Elit	U20-Elit	4
HC Ambri Piotta Giovani	ZS	U13-Elit	U15-Elit		U20-Elit	3
EHC Basel Nachwuchs	ZS	U13-Elit	U15-Elit	-	-	2
HC Dragon / EHC Thun	ZS	U13-Elit	U15-Elit	-	-	2
SC Langenthal Nachwuchs AG	ZS	U13-Elit	-	-	-	1
GDT Bellinzona	ZS	U13-Elit	-	-	-	1
HC Innerschwyz	ZS	U13-Elit	-	-	-	1
EHC Olten	ZS	U13-Elit	-	-	-	1
HC Seetal	ZS	U13-Elit	-	-	-	1
HC Luzern	ZS	U13-Elit	-	-	-	1
<b>Participants</b>		<b>36</b>	<b>24</b>	<b>12</b>	<b>12</b>	<b>84</b>

## Art.2 Catalogue des critères

Le catalogue des critères complet figure en annexe. Le catalogue est publié sur le site web.

Critères rouges : Les clubs doivent connaître ces critères, la saisie et l'évaluation s'effectuent directement via la SIHF.

### Art. 2.1 Catégorie « Structure »

Toutes les organisations (SA/club = une organisation) alignant au moins deux (2) équipes ou plus au sein du Label Talent remplissent les critères de la catégorie « Structure ».

Les points « Structure » ne peuvent pas être cumulés (à l'intérieur de plusieurs clubs partenaires / sur plusieurs Labels. -> Talent Label & Label Ambition.

## Art. 3 Certification / récompenses

Les 3 meilleurs clubs Talent-Label (scores les plus élevés) obtiennent une récompense et cela sera communiqué comme il se doit.

Chacun des 2 meilleurs clubs par catégorie d'âge (scores les plus élevés) seront récompensés par un diplôme.

## Art. 4 Encadrement du Label

Le Comité technique est en charge de la mise en œuvre technique et du contrôle de la qualité du Label Talent.

### Art. 4.1 Structure générale des visites Label

Niveau	Visite	Contact sur le terrain
U20-Elit	• Direction technique SIHF	« Sur demande »
U17-Elit	• Direction de sport	L'invitation suivra par chaque directeur du sport de club
U15-Elit	• Administration Label	Visite d'entraînement
U13-Elit	• HC U20/U17 (obligatoire)	Visite d'entraînement

### Art. 4.2 Encadrement

Des coachs instructeurs encadrent les clubs individuellement ou en groupe (visites de terrain / critères web). Assistance technique en cas de questions concernant la plateforme web : Dominique Horath.

## Art. 5 Devoirs des clubs

### Art. 5.1 Tâches, compétences et obligations

- Les compétences des différents acteurs et groupes sont définies dans le règlement du Talent Label
- Tous les clubs participants ou le Comité technique peuvent déposer des demandes jusqu'à 20 jours avant l'assemblée Label correspondante. Le catalogue des critères fait partie intégrante des Directives.
- Participation à la réunion annuelle « Label Talent »
- Les clubs doivent remplir dûment le Label Talent en tant que critère « Talent-Label 21/22 ».

Les questions d'ordre sportif doivent être adressées aux instructeurs ou Marco Bayer.

## Art. 5.2 Délais

Date	Description	Responsabilité
15.09.2021	Ouverture de la plateforme Label	SIHF
31.12.2021	Facturation 1ère partie des subventions selon Art. 6	Club
15.03.2022	Attribution du Label Talent: la plateforme pour les clubs sera fermée	Club
15.04.2022	Conclusion de l'évaluation	SIHF
22.04.2022	Délais pour recourir contre les ratings (7 jours)	Club
30.04.2022	Envoi des ratings définitifs	SIHF
30.05.2022	Facturation selon le rating définitifs	Club



## Art. 6 Modalités de paiement

Les montants sont communiqués. Le club établit une facture pour le montant le concernant. 1<sup>re</sup> tranche au 31 décembre 2021.

Le club peut facturer un montant forfaitaire pour chaque équipe :

Équipe	Montant
U20-Elit	CHF 35'000.00
U17-Elit	CHF 12'000.00
U15-Elit	CHF 4'000.00
U13-Elit	CHF 1'000.00

Le décompte final et le paiement final selon le rating définitif et déduction faite de la 1<sup>re</sup> tranche (en fonction de la réception des contributions en faveur de la promotion de la relève destinées au Label Talent).